



Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'employeur a l'obligation de délivrer une autorisation de conduite à tous salariés qui utilisent un Chariot Élévateur à conducteur Porté. Pour cela il doit s'assurer de leur capacité à conduire en sécurité soit par une formation à la délivrance d'une autorisation de conduite.

La durée et le contenu de celle-ci doit être adaptée à l'expérience du candidat et la complexité de l'équipement du travail concerné.

Formation et autorisation de conduite :

- Article R 4323-55 du code du travail * les modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 02 décembre 1998.
- Article R 4323-56 du code du travail * Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999 * Décret n°2015-172 du 13/02/2015.

Vérifications générales périodiques :

- Arrêté du 01 mars 2004 *.

Objectifs

- Lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des chariots élévateurs à conducteur porté.
- Lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
- Lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques.

Public

Tous salariés amenés à utiliser un chariot élévateur à conducteur porté.



Pré requis

Avoir 18 ans et plus.

Être en possession d'un Certificat d'aptitude au travail délivré par la médecine du travail.

Durée

Initiale : Variable en fonction de la catégorie concernée et de l'expérience de l'apprenant.

Recyclage : Conseillé et recommandé par la CNAM tous les 5 ans durée 7 heures.

Evaluation

- Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique.
- Une attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théorique et pratique. L'employeur pourra en conséquence prendre la décision de délivrer ou non l'autorisation de conduite.

Validation

- Attestation de formation.
- Préparation du titre d'autorisation de conduite rempli ou non suivant la demande du client.

Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation du matériel et EPI.
- Exercices sur application des thèmes abordés.

Programme

Connaissances Théorique :

Connaissance générale :

- Généralités, réglementation, les responsabilités.
- Acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.
- Rôle et responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur.

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :

- Rappels techniques et notion de technologie.
- Présentation des différents types de Chariots.
- Terminologie et caractéristiques générales.
- Identification, rôle et différents organes de sécurité.
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
- Equipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels.
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques et électriques.
- Modes de transmission et de direction.

Principaux types de chariots de manutention et les catégories :

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :

- Chariots à conducteur porté.
- Chariots à conducteur accompagnant.
- Chariots tout terrain.

Stabilité des chariots :

- Lecture d'une plaque de charge et conditions de stabilité.
- Condition d'équilibre, facteurs qui influent sur la stabilité latérale, longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements.

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Principaux risques liés à la manutention du chariot (basculement, chute, heurts de personnes, d'un engin ou d'un obstacle, manque de visibilité, incendie etc...
- Repérage de ces risques.
- Transports et élévations de personnes.

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Identification différents types de palettes.
- Evaluation distances freinage.
- Justificatif du port des EPI et des EPC.
- Interprétation des pictogrammes manutention de charges, des risques chimiques, panneaux de circulation.
- Plan de circulation et consignes liés à la sécurité.
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives, téléphone, musique.



Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :

- Exploitation du chariot (prise de poste complète avec détail exhaustif).
- Vérifications d'usage contrôle des documents et opérations de maintenance de 1er niveau.
- Les dangers et conduite à tenir.
- Signalisation et balisage de la zone de travail.
- Les manœuvres de secours.

Savoir Faire Pratiques :

Vérifications et prise de poste.

Mises en situation de travail.

Utilisation de l'abaque de charges.

Utilisation du chariot pour conduite, exercices pratiques de positionnement et manœuvres :

- Circulation marche avant, arrière, en courbe, à vide, en charge, sans visibilité, sur plan incliné.
- Prendre et déposer une charge au sol, déposer la charge sur un lieu défini.
- Effectuer le gerbage et dégerbage de charges en pile.
- Effectuer le stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
- Réaliser le chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière.
- Assurer depuis le sol le chargement et déchargement d'un véhicule.
- Manutentionner une charge longue, un contenant rigide, une charge déformable.

Manœuvre de sécurité.

Fin de poste et opérations d'entretien quotidien, maintenance de 1er niveau.